

# LE COMPOSTAGE : QUE DES AVANTAGES !



TRIER &  
RÉDUIRE



ÇA FAIT DU BIEN !

Composter ses déchets organiques équivaut à **valoriser un tiers du poids de sa poubelle de manière complètement naturelle et à coût 0.**

Quand en plus on sait qu'ils sont composés à 80 % d'eau, les laisser partir à l'incinération est un non-sens. Le compostage est une des actions phare du programme local de prévention développé par la Communauté de Communes depuis 2013.

## Pourquoi composter ?

Le compostage individuel présente de nombreux avantages écologiques et financiers. Il permet de :

- **valoriser** de manière complètement naturelle une partie de nos déchets ménagers,
- **réduire le poids de nos déchets**, détourner des tonnages de la collecte traditionnelle et participer ainsi à la maîtrise des coûts de gestion de nos déchets,
- **profiter d'un engrais complètement naturel** et ne pas devoir utiliser ni payer des engrais chimiques.

## Pour rejoindre les 2 000 foyers déjà équipés d'un composteur

La Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy propose des « kits compostage » à des prix particulièrement attractifs grâce aux subventions accordées par l'ADEME\*. Une raison supplémentaire pour se lancer !

Ces kits sont accompagnés d'un document d'informations dans lequel figurent des conseils, des bonnes pratiques, des remèdes en cas de pépins !

\*ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

## BON DE COMMANDE



Je soussigné

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Tél .....

Mail .....

désire acquérir 1 « kit compostage » composé d'un **composteur, d'un bio seau et d'un aérateur.**

Plusieurs types de modèles sont proposés  
(cochez le modèle désiré) :

**Bois**  300 L (18 €)  400 L (20 €)  600 L (22 €)

**Plastique**  400 L (22 €)  600 L (34 €)

**Bulletin à retourner à :**

Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy :  
2 rue de Lexy - CS 11432 - 54414 LONGWY Cedex

ou par mail : [accueil@cc-longwy.fr](mailto:accueil@cc-longwy.fr)

Les composteurs sont à payer et à retirer au siège de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy.

## Quels déchets composter ?

Sont acceptés :



les épluchures de légumes et pelures de fruits



les sachets de café et le marc de café



le papier



les déchets de jardin (petites tailles de haies, tontes de pelouse, fleurs fanées, feuilles mortes...)



## À ÉVITER !



- Les agrumes,
- les laitages,
- les restes de viande et de poisson,



les sciures, poussières et cendres



les coquilles d'œufs



## Des conseils au rythme des saisons



### PRINTEMPS

Il y a beaucoup de déchets verts, pensez à bien diversifier les matières et à faire des couches différentes dans votre composteur.



### ÉTÉ

La température monte, la décomposition s'accélère ! Pensez à contrôler le taux d'humidité. Utilisez le compost mûr pour vos plantations de début d'été.



### AUTOMNE

Brassez bien les différents déchets entre eux, réservez les feuilles mortes pour le paillage (pour protéger plantations et troncs des arbustes du froid).



### HIVER

Aérez bien votre compost qui risque à cette époque de se tasser. Continuez à bien l'alimenter même si l'activité de décomposition est ralentie.

Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy

